



L'Agent orange au Vietnam : la violence lente de la guerre à travers la destruction des écosystèmes

Anne Nguyen

Entre 1961 et 1971, dans le cadre de la deuxième Guerre d'Indochine (1955-1975), l'armée américaine fait usage de défoliants et d'herbicides sur le territoire sud-vietnamien, laotien et cambodgien¹. Dans le cadre de la mission *Ranch Hand* (« ouvrier agricole » en français), 90 millions de litres de produits chimiques sont déversés sur une zone couvrant 10 % du territoire vietnamien actuel – une surface équivalente à celle de la Belgique. Les troupes américaines ciblent les forêts et les plantations sur la piste *Ho-Chi-Minh* afin de priver les milices du Front national de libération du Sud-Viêt Nam de cachettes et de vivres. La gamme de défoliants, parmi laquelle on trouve le fameux Agent orange, est manufacturée par de grandes multinationales de l'agrochimie américaine, comme *Monsanto* (à présent *Bayer*) ou encore *Dow Chemical*. La production rapide et négligente des solutions chimiques provoque la contamination d'une grande partie des lots d'Agent orange à la dioxine² – composant reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme hautement toxique et nocif pour la santé dès 1997.

Dès le milieu des années 1960, le gouvernement de la République démocratique du Viêt Nam et les mouvements pacifistes transnationaux pointent du doigt les effets des herbicides tant sur l'écosystème que sur la santé humaine³. La ligne politique du gouvernement des États-Unis a été d'ignorer ces mises en garde et de nier tout lien causal avec l'emploi de l'Agent orange. En 2002, des chercheurs du ministère de la Santé vietnamien et de la société de consultance privée canadienne *Hatfield Ltd* localisent 30 lieux où la pollution est particulièrement élevée⁴. Ces zones, appelées « *hotspots* », sont d'anciennes bases militaires étatsuniennes et sud-vietnamiennes où les produits étaient stockés puis chargés et où les avions étaient lavés au retour de leur mission. Leurs alentours ont par ailleurs été épandus pour prévenir les attaques embusquées⁵.

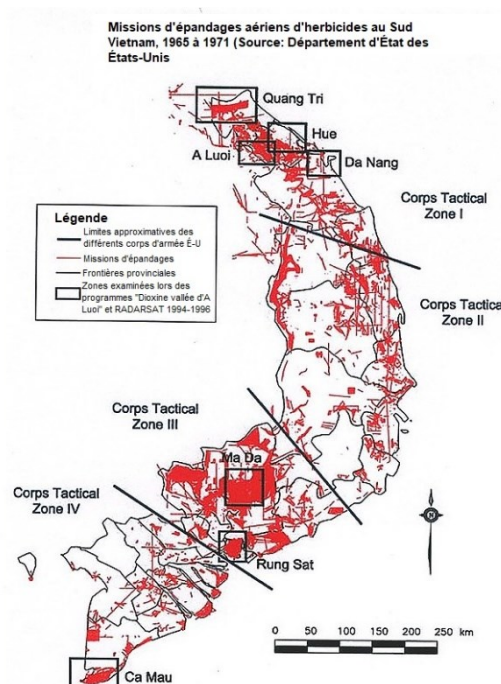
En étudiant le cas emblématique de l'Agent orange au Viêt Nam, cet *Éclairage* évoque la façon dont les conflits armés impactent à long terme les écosystèmes et, à travers eux, la santé et les sociétés humaines. Il revient, dans un premier temps, sur les conséquences environnementales des épandages d'herbicides et de défoliants au Viêt Nam. Il s'intéresse ensuite aux effets de l'exposition à ces produits chimiques sur la santé et présente la manière dont ceci impacte à son tour la société dans son ensemble. La conclusion élargit la réflexion à des cas récents et invite à une conceptualisation plus générale de la destruction guerrière des écosystèmes comme une forme de « violence lente ».

Déforestation et pollution des sols

Ayant pour but la destruction de la végétation, la mission *Ranch Hand* a causé une grave dégradation des écosystèmes. Les épandages ont occasionné une déforestation massive et généré une forte pollution des sols⁶.

Les chimistes américains Jeanne et Steven Stellman ont estimé en 2003 que plus de 2 millions d'hectares de terrain ont été touchés par les épandages de défoliants⁷. Ceci fait écho à la situation dont le botaniste vietnamien Phung Tử Bôi⁸ a été témoin peu après la guerre⁹. Ce dernier faisait part d'une vision « *stupéfiante [...] de troncs défoliés, debout, mais morts* »¹⁰. Sur les photographies aériennes prises avant et après les épandages, le constat est sans équivoque : la destruction est extensive, si pas totale. Rapidement utilisés comme combustibles par les locaux, les arbres sont remplacés par des espèces invasives telles que le bambou. En 1970, le biologiste américain Arthur Galston énonçait pour la première fois le concept d'« *écocide* » en

Carte 1. Lieux des épandages selon Jeanne et Steven Stellman



faisant directement référence à la destruction des forêts vietnamiennes par l'armée des États-Unis¹¹.

Encore aujourd'hui, la jungle au sud du Viêtnam peine à se régénérer¹². Selon différents chercheurs canadiens, vietnamiens et étasuniens, la déforestation a de multiples retombées néfastes. Elle a rendu les écosystèmes moins résilients, impacté la biodiversité animale et végétale.

Encadré 1. La notion d'écocide

Notion politique et juridique, l'écocide est défini comme la destruction intentionnelle, extensive et permanente d'un écosystème dans son ensemble par les activités humaines. Il est inscrit dans le code pénal de certains États (dont la Belgique depuis le 20 juillet 2023¹³). En revanche, le crime d'écocide n'est pas encore reconnu en droit international. Alors que la destruction de l'environnement est déjà punie dans le contexte des conflits armés, elle ne l'est que si les dommages sont disproportionnés par rapport à l'avantage militaire concret et direct attendu (Article 8 (2b) (iv) du Statut de Rome)¹⁴. Des ONG comme *End Ecocide Now* et des associations de juristes soulignent l'urgence d'inscrire l'écocide comme crime international autonome dans le Statut de la Cour pénale internationale. Cette dernière s'est d'ailleurs prononcée en faveur d'une telle législation¹⁵.

En plus de détruire la structure des sols et de les rendre vulnérables à l'érosion, l'Agent orange et la dioxine qu'il contient ont aussi fortement pollué les sols. La dioxine se concentre dans les boues et met plusieurs décennies à se dégrader. Elle persiste dans la terre et dans le fond des plans d'eau, plus de 50 ans après la fin des épandages, principalement autour d'anciennes bases. En cause, la manipulation des produits et leur stockage, qui occasionnent de nombreux déversements chimiques, qu'ils soient accidentels ou volontaires. Ces « *hotspots* » sont pour la plupart situés en zones rurales ; plus spécifiquement sur des terres sur lesquelles une agriculture de subsistance est pratiquée. Ces activités comportent un risque sanitaire majeur¹⁶. La concentration de dioxine dans les sols y dépasse jusque 25 fois les normes industrielles établies par l'*Environmental Protection Agency* des États-Unis. Les études effectuées par le ministère de la Santé du Viêtnam et l'entreprise *Hatfield* démontrent un taux important de dioxine, tant dans les produits animaliers que dans les échantillons humains issus de régions polluées¹⁷.

Un enjeu de santé publique

L'exposition à l'Agent orange pose des problèmes de santé publique. L'exposition peut être directe — les personnes subissent directement les épandages et leurs retombées immédiates — ou indirecte — lorsque l'exposition passe par la chaîne alimentaire et/ou l'allaitement.

Jeanne et Steven Stellman estiment qu'entre 2,1 et 4,8 millions de personnes auraient été directement touchées par des épandages d'Agent orange entre 1961 et 1971¹⁸. Les

groupes concernés sont des civils et des vétérans vietnamiens, ainsi que des vétérans américains, australiens, sud-coréens et néo-zélandais. Parmi ces personnes, beaucoup ont souffert de chloracné¹⁹ — une maladie cutanée causée par la dioxine. Par la suite, des médecins vietnamiens²⁰ et des associations de vétérans étatsuniens ont fait part d'une recrudescence de maladies rares et/ou avec déclenchement précoce²¹. Par exemple, des cancers (notamment le lymphome non hodgkinien) et l'apparition prématurée de maladies neurodégénératives telles que la maladie de Parkinson a été signalée. L'Académie nationale des sciences des États-Unis présume, sans pour autant établir de lien causal, qu'il pourrait y avoir une association entre certaines de ces maladies et l'exposition aux défoliants chez les vétérans étatsuniens²². D'autres pathologies ont été pointées du doigt, allant de formes graves d'anémie à une fatigue chronique. Ces maladies peuvent apparaître plusieurs années, voire des décennies après le contact avec les produits chimiques²³.

Des troubles reproductifs ont également été signalés²⁴. Dans les années 1960, des médecins vietnamiens tiraient déjà la sonnette d'alarme. Les femmes enceintes originaires de régions épandues dans le delta du Mékong connaissaient un taux anormal de grossesses à risque et de fausses couches. Après la guerre, une recrudescence de naissances d'enfants lourdement handicapés ou malformés a été observée, tant au Viêtnam qu'aux États-Unis, parmi les enfants de vétérans²⁵. Selon la Croix-Rouge vietnamienne, 150 000 enfants seraient nés avec des problèmes de santé en raison de l'exposition de leurs parents à l'Agent orange et/ou à la dioxine qui y est associée²⁶. Tant les personnes directement exposées que celles indirectement touchées ont signalé ces problèmes.

Les maladies liées à l'exposition indirecte touchent principalement les personnes précarisées vivant autour des zones polluées, via l'alimentation. Ces personnes dépendent d'une agriculture de subsistance et exploitent des terres laissées en friche pour le maraîchage et l'élevage aviaire, ainsi que des eaux polluées pour la pêche. Dans certains cas, des familles se sont installées sur les sites d'anciennes bases militaires fortement polluées²⁷. S'il est difficile de quantifier avec précision la population concernée, les études effectuées sur plusieurs de ces personnes sont édifiantes. Le taux de dioxine chez les riverains des « *hotspots* » est 20 fois plus élevé que celui mesuré sur les sujets témoins, qui résident loin des sites pollués²⁸. Dans le lait de certaines des femmes suivies, la concentration de dioxine dépassait de 42 fois les recommandations de l'OMS quant à l'allaitement, générant un risque d'exposition infantile²⁹. Dans des zones telles que les anciennes bases de Biên Hòa ou Đà Nẵng, les habitants mentionnent des cas de tumeurs, qu'ils imputent à une exposition indirecte à l'Agent orange et à la dioxine qu'il contient³⁰.

Les conséquences sanitaires de l'Agent orange sont sujettes à controverse. La communauté scientifique reste divisée quant au lien de causalité entre l'exposition aux défoliants pendant la deuxième Guerre d'Indochine et les pathologies décrites. En effet, il est difficile d'établir un protocole d'étude qui permette d'affirmer un lien clair. Les recherches montrent au mieux des tendances, mais elles n'ont pas mené à la

détermination d'une relation statistiquement valide. Sur la base de cette incertitude, le gouvernement des États-Unis et les industries productrices d'Agent orange n'ont reconnu aucune des conséquences sanitaires mentionnées³¹.

Impacts sociétaux

La pollution et les problèmes de santé publique causés par les épandages d'Agent orange ont généré des effets négatifs sur la société vietnamienne. Il s'agit notamment de l'absence ou du manque de soin aux personnes, de l'insécurité alimentaire et reproductive ainsi que de la marginalisation des communautés affectées. En effet, faute de moyens techniques, financiers et humains, il existe au Viêtnam un vide institutionnel dans le soin aux adultes dépendants, dont le handicap est lié à l'exposition à l'Agent orange³².

Comme expliqué plus tôt, nombre des personnes affectées par les épandages ont donné naissance à des enfants malades après la guerre. Au Viêtnam, le quotidien de ces familles est, encore aujourd'hui, difficile. Les soins continus à apporter impliquent souvent qu'un membre de la famille se retire de la vie professionnelle, générant une importante perte de revenu. Maintenant adultes, certaines de ces personnes sont tributaires des soins que doivent leur apporter leurs parents vieillissants, dont le souci est d'assurer le futur de leurs enfants après leur décès³³.

Par ailleurs, les familles affectées par des problèmes de santé liés à l'Agent orange ont longtemps cru être porteuses d'un mauvais *karma*. Par conséquent, certaines s'éloignent d'elles-mêmes, alors que d'autres sont exclues de leurs cercles sociaux. La marginalisation liée à l'Agent orange vient aussi de la pauvreté dans laquelle se retrouvent certaines victimes et leurs familles³⁴. Alors que la compréhension de ce problème de santé environnementale s'est améliorée, il reste une stigmatisation des familles de victimes, perçues comme vectrices de maladies congénitales. Des chercheuses en santé publique interrogées ont rapporté le désarroi de frères et sœurs d'adultes handicapés et la difficulté de ces personnes à trouver des partenaires de vie. Le mariage est une institution marquant le statut et l'honneur des personnes dans la société confucéenne vietnamienne. Ces personnes se retrouvent alors face à des choix impossibles : rester pour s'occuper de leurs proches, ou s'éloigner socialement et géographiquement pour fonder une famille³⁵.

Cette question est liée à celle, plus large, de la sûreté reproductive et alimentaire. 50 ans après la guerre, sur la vallée d'A Lưói (Viêtnam central), ailleurs au Viêtnam, au Cambodge et au Laos, les personnes craignent pour leur vie et celle de leurs enfants à naître³⁶. Conscients de la pollution et de ses effets, les habitants des régions affectées exprimaient une méfiance pour les produits alimentaires locaux³⁷.

Enfin, l'exposition à l'Agent orange et la destruction de l'écosystème ont contribué à la marginalisation de certaines populations. Dans la vallée d'A Lưói, la déforestation a mené à une destruction des lieux de vie ancestraux et des pratiques traditionnelles de

groupes ethniques minoritaires. Forcés à se sédentariser, ils ont été relégués à des emplois subalternes et mal rémunérés, ce qui les a fortement précarisés³⁸.

Conclusion : la violence lente de la guerre, sur le temps long

À travers le cas de l'Agent orange, on comprend que les activités guerrières entraînent des conséquences néfastes sur le temps long, tant sur l'écosystème, la santé humaine que sur les liens sociaux. Au Viêt Nam, la déforestation causée par la mission *Ranch Hand* a fortement impacté la faune et la flore. Les sols ont été durablement pollués, appauvris et dégradés. Cette destruction de l'environnement — considérée comme le premier cas d'écocide — a rendu les écosystèmes moins résilients, y compris face à la crise écologique en cours. Elle semble induire des impacts majeurs sur la santé des personnes. Alors que les États-Unis avaient pour cible principale la végétation, c'est bien la vie et la santé de millions de gens qui a été affectée par l'exposition directe ou indirecte à la dioxine. Les effets intergénérationnels sur la santé indiquent une forme de persistance des dommages causés par ce conflit armé.

L'étude de l'Agent orange permet une réflexion plus large sur ce qui constitue la violence de la guerre. Le philosophe étatsunien Rob Nixon qualifie la pollution de « *violence lente* », soit une violence diffuse dans le temps et l'espace, à la fois silencieuse et destructrice. Contrairement à l'évènement brusque et localisé d'une explosion, les dommages causés par les herbicides sont peu spectaculaires, étalés dans le temps, mais non moins dévastateurs³⁹.

Cette compréhension de la violence est généralisable. Le Viêt Nam n'est pas un cas isolé : la guerre ravage les écosystèmes. En Ukraine, par exemple, alors que la pollution liée aux activités militaires était déjà un problème avant les invasions russes de 2014 et 2022, ces dernières ont aggravé la dégradation de l'écosystème⁴⁰. Le ministère ukrainien de la Protection de l'environnement et des ressources naturelles fait état de la destruction de plus de 280 000 hectares de forêt depuis février 2022. Selon l'ONG *Ecoaction*, le minage du barrage de Khakova le 6 juin 2023 entraînera de graves perturbations environnementales en amont et en aval du fleuve Dniepr⁴¹. En plus de cela, plus de 14 500 tonnes d'hydrocarbures et 2 000 m³ de produits toxiques divers ont été déversés sur les sols du fait de la guerre actuelle⁴². Kiev a par ailleurs notifié qu'elle comptait faire reconnaître l'écocide commis par la Russie et en demander réparation⁴³. Quelle que soit l'issue de la guerre, il est déjà acquis qu'elle entraînera des conséquences pour les écosystèmes, pour la santé et pour les sociétés sur le long terme. Il reste à préciser lesquelles et leur ampleur.

L'auteure

Anne Nguyen est chargée de recherche au sein du GRIP. Elle est détentrice d'un Master en Relations Internationales – sécurité, paix et conflits à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et d'un Doctorat en sciences politiques de l'ULB. Ses domaines d'expertise sont les études de paix, les problématiques post-conflit et les questions environnementales liées à la conduite de la guerre.

Pour citer cette publication

Anne Nguyen, « L'Agent orange au Vietnam : la violence lente de la guerre à travers la destruction des écosystèmes », *Éclairage du GRIP*, 25 juillet 2023.

* * *

¹ La deuxième guerre d'Indochine est aussi connue sous les appellations de « Guerre du Viêtnam » ou « Guerre américaine ». Ces appellations sont restrictives. Le théâtre du conflit a couvert le Viêtnam, le Laos et le Cambodge. S'y sont opposées les forces armées étasuniennes, australiennes, néo-zélandaises et sud-coréennes d'une part, et d'autre part celles de la République Socialiste du Viêtnam, le Front national de Libération du Sud-Vietnam au Viêtnam, les Khmers rouges au Cambodge et le Pathet Lao au Laos.

² ZIERLER David, *The invention of ecocide: agent orange, Vietnam, and the scientists who changed the way we think about the environment*, University of Georgia Press, 2011.

³ Committee of struggle against U.S-Diem persecution of South Vietnamese Intellectuals, *New war crime in South Vietnam. Spraying by U.S planes of toxic chemicals!*, Publication officielle, 1963. Openvault, « [Vietnam: a Television History; Interview with Ton-That Tung, 1981](#) », *The Vietnam Collection*, consulté le 8 mai 2023. BORTON Lady « Lý », entretien avec Anne Nguyen, le 7 février 2021 ; ZIERLER David, *Op. cit.*

⁴ Committee for Scientific Cooperation with Vietnam, correspondance du 21 octobre 1978, lettre adressée Edward L. Cooperman à Tôn Thất Tùng, Archives de l'Université de Yale, accédées en septembre 2019. HAY, Alastair, « Ho Chi Minh City conference: Defoliants in Vietnam: the long-term effects », *Nature*, vol. 302, 1983, pp. 208-209. DWERNYCHUK Wayne, entretien avec Anne Nguyen, le 9 avril 2019.

⁵ DWERNYCHUK Wayne *et al.*, *op. cit.* WEIDMAN Richard, entretien avec Anne Nguyen, le 8 novembre 2019.

⁶ DWERNYCHUK *et al.*, *op. cit.*

⁷ STELLMAN Jeanne et STELLMAN Steven, « The extent and patterns of usage of Agent orange and other herbicides in Vietnam », *Nature*, vol. 422, pp. 681-687.

⁸ Phung Tửu Bôi est un botaniste Vietnamien, parmi les pionniers de la question environnementale et sanitaire des épandages de défoliants au Viêtnam. Il travaille actuellement à reforester les zones épandues et prévenir l'exposition des populations sur la vallée d'A Lưới. Il fait partie des experts de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

⁹ ASCHWANDEN Christie, « [Through the Forest, a Clearer View of the Needs of a People](#) », *New York Times*, 18 septembre 2007.

¹⁰ PHUNG Tửu Bôi, entretien avec Anne Nguyen, le 4 mai 2018.

¹¹ ZIERLER David, *op. cit.*

¹² BIGGS David, *Footprints of War: Militarized Landscapes in Vietnam*, University of Washington Press, 2018.

¹³ « [L'écocide entre dans la Code pénal, "un pas en avant pour la nature"](#) », *RTBF*, 21 juillet 2023.

- ¹⁴ Cour pénale internationale, *Statut de Rome de la Cour pénale internationale*, ouvert à la ratification le 17 juillet 1998, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2002.
- ¹⁵ MONTAVON Camille et DESAULES Marie, « Regards croisés sur le crime d'écocide : des tentatives de concrétisation du concept, entre société civile et institutions (inter)nationales », *Droit et société*, n.112, 2022, pp. 643-662.
- ¹⁶ TRAN Thị Tuyết Hạnh, HARDEN Fiona *et al.*, « [Knowledge, attitudes and practices to reduce exposure among residents living near Danang dioxin hot spot - 2.5 years after a preventive intervention](#) », *Organohalogen Compounds*, vol. 75, 2013, pp. 1325-1330.
- ¹⁷ L'Environmental Protection Agency (EPA) est l'Agence de Protection de l'Environnement des États-Unis. DWERNYCHUK Wayne *et al.*, « Dioxin reservoirs in southern Viet Nam—A legacy of Agent orange », *Chemosphere*, vol.47, n.2, 2002, pp. 117-137. SCHECTER Arnold, LÊ Cao Dai, HOANG Dinh Cau *et al.*, « Chlorinated dioxins and dibenzofurans in human tissues from general populations: a selective review », *Environmental Health Perspectives*, vol. 1, suppl. 1, pp. 159-171.
- ¹⁸ STELLMAN Steven, STELLMAN Jeanne, « [Exposure opportunity models for Agent orange, dioxin, and other military herbicides used in Vietnam, 1961-1971](#) », *Journal of Exposure Analysis and Environmental Epidemiology*, vol. 14, n. 4, 2004, pp. 354-362.
- ¹⁹ [F]orme grave d'acné [... qui] se traduit par des modifications parfois spectaculaires de la peau du visage, du dos, des cuisses : apparition rapide de comédons, kystes et pustules qui peuvent modifier complètement un visage. Source: <https://www.dictionnaire-medical.net/term/30970,1,xhtml#ixzz88OJW0SDw>
- ²⁰ Openvault, « [Vietnam: a Television History; Interview with Ton-That Tung, 1981](#) », *The Vietnam Collection*, consulté le 8 mai 2023.
- ²¹ SCHUCK Peter, *Agent Orange on trial*, Belknap Press of Harvard University Press, 1987.
- ²² National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, *Veterans and Agent Orange: Update 11*, Rapport biennal, 2018.
- ²³ MARTINI Edwin, *loc. cit.*, FOX Diane, *One significant ghost: Agent Orange narratives of trauma, survival, and responsibility*, University of Washington, 2007.
- ²⁴ PORTER Margaret, entretien avec Anne Nguyen, le 6 novembre 2019. ĐẶNG Thị Hồng Nhứt, entretien avec Anne Nguyen, octobre 2016. TRẦN, Tố Nga, *Ma terre empoisonnée : Vietnam, France, mes combats*, Stock, 2016. WILCOX Fred A., *Scorched earth: legacies of chemical warfare in Vietnam*, Seven Stories Press, 2011.
- ²⁵ WILCOX Fred A., *loc. cit.* Openvault, « [Vietnam: a Television History; Interview with Ton-That Tung, 1981](#) », *The Vietnam Collection*, consulté le 8 mai 2023. BORTON Lady « Lý », entretien avec Anne Nguyen, le 7 février 2021.
- ²⁶ Aspen Institute, « [Promoting Hope and Dignity: A long-term humanitarian response to Agent orange and dioxin in Vietnam](#) », *The Agent orange in Vietnam Program*, consulté le 15 mai 2023. LÊ Thị Nhậm Tuyết, JOHANSSON Annika, « Impact of Chemical Warfare with Agent orange on Women's Reproductive lives in Vietnam: A Pilot Study », *Reproductive Health Matters*, vol. 9, n. 18, 2001, pp. 156-164.
- ²⁷ DWERNYCHUK *et al.*, *op. cit.*
- ²⁸ *Id.*
- ²⁹ *Id.*
- ³⁰ TRẦN, Thị Tuyết Hạnh *et al.*, « [Sustainability of Public Health Interventions to Reduce the Risk of Dioxin Exposure at Severe Dioxin Hot Spots in Vietnam](#) », *Journal of Community Health*, vol. 40, n. 4, pp. 652-659.
- ³¹ MARTIN Michael, [Vietnamese Victims of Agent orange and U.S.-Vietnam Relations](#), Congressional Research Service Report, 28 août 2012.
- ³² Officiel vietnamien saisi des questions d'Agent orange, entretien avec Anne Nguyen, mars 2020.
- ³³ Chercheuse en santé publique 1, entretien avec Anne Nguyen, le 26 avril 2018. NGO Anh Đào *et al.*, « [Voices from Vietnam: experiences of children and youth with disabilities, and their families, from an Agent orange affected rural region](#) », *Disability & Society*, vol. 28, n. 7, 2013, pp.955-969.

-
- ³⁴ UMEGAKI Michio, VŨ Lê Thảo et TRẦN Đức Phần, « Embracing human insecurity : Agent Orange-Dioxin and the legacies of the war in Viet Nam », dans UMEGAKI Michio, THIESMEYER Lynn et WATANABE Atsushi (Dirs.), *Human insecurity in East Asia*, United Nations University Press, 2009, pp.21-47.
- ³⁵ Chercheuse en santé publique 1, entretien avec Anne Nguyen, le 26 avril 2018. Chercheuse en santé publique 2, entretien avec Anne Nguyen, juin 2018.
- ³⁶ BIGGS David, *loc. cit.*
- ³⁷ BIGGS David, *op. cit.*
- ³⁸ MAÎTRE Jacques, *Viêt Nam central : renaissance de la vallée d'A Lưới après les bombes américaines et l'agent orange : 1961-2011*, L'Harmattan, 2013.
- ³⁹ NIXON Rob, *Slow violence and the environmentalism of the poor*, Harvard University Press, 2011.
- ⁴⁰ MELNYK Oleksiy, « Ukraine's cold war legacy 12 years on », dans BAILES Alyson, MELNYK Oleksiy et ANTHONY Ian (Dirs.), *Relics of the Cold War*, SIPRI, 2003, pp. 35-66. MCKENZIE Jessica, « [War has been an environmental disaster for Ukraine](#) », *The Bulletin of Atomic Scientists*, 15 février 2023. LEFIEF Jean-Philippe, « [L'Ukraine entend faire reconnaître l'« écocide » commis par la Russie et en demander réparation](#) », *Le Monde*, 21 avril 2023.
- ⁴¹ EBOULE Christian, « Barrage détruit en Ukraine : quelles graves conséquences pour les civils et l'environnement ? », *TV5 Monde*, 07 juin 2023.
- ⁴² Ministry of Environmental Protection and Natural Resources of Ukraine, « [Dashboard with data on environmental threats](#) », *Ecozagroza*, consulté le 23 mai 2023.
- ⁴³ LEFIEF Jean-Philippe, *op. cit.*



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

Crédit photo de couverture : A Vietnamese villager rows his boat through an area of forest devastated by Agent Orange - 1970, Photo taken by Lê Minh Trường.

Les opinions émises dans cette publication n'engagent que le/a ou les auteur.e.s et ne constituent en rien une prise de position du GRIP.

Tous droits réservés. © Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Mundo-madou - 7-8 Avenue des Arts - 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique
Tél. : +32 (0) 473 982 8202 – admi@grip.org – www.grip.org
Twitter : [@grip_org](https://twitter.com/grip_org) -Facebook : GRIP.1979.



Fondé à Bruxelles en 1979, le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) s'est développé dans le contexte particulier de la Guerre froide, ses premiers travaux portant sur les rapports de forces Est-Ouest. Durant les années 1980, le GRIP s'est surtout fait connaître par ses analyses et dossiers d'information concernant la course aux armements, ses mécanismes et ses enjeux. Après la chute du mur de Berlin en 1989, prenant acte du nouvel environnement géostratégique, le GRIP a orienté ses travaux sur les questions de sécurité au sens large et a acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, réglementations et contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques. En éclairant citoyens et décideurs sur des problèmes complexes, le GRIP entend contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr. Plus précisément, l'objectif du GRIP est de travailler en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements.

5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE GRIP

Le GRIP a pour mission d'étudier les conflits et les conditions de la paix. Il le fait dans l'optique de donner aux citoyens, à la société civile et aux élus accès à des analyses indépendantes permettant aux décideurs comme au grand public de renforcer leurs capacités critiques face à des enjeux complexes où s'entremêlent des intérêts politiques et économiques et des conceptions normatives et éthiques parfois contradictoires. En faisant un don au GRIP, vous participez au renforcement de ses moyens et œuvrez à :

- Développer une recherche indépendante sur la paix ;
- Consolider les capacités en tant que force de proposition auprès des décideurs politiques ;
- Garantir l'accès en langue française à une recherche rigoureuse et accessible au public ;
- Former une relève à qui il incombera de relever les défis de demain ;
- Préserver l'activité *Édition* du GRIP qui permet de mettre de l'avant les combats des acteurs au service de la paix qu'ils soient journalistes, médecins ou militants des droits de la personne.

Le GRIP ne saurait accomplir efficacement sa mission d'information et de sensibilisation du public sans le soutien de donateurs motivés par la défense de la paix comme bien commun. En soutenant le GRIP, vous contribuez au renforcement d'une recherche indépendante et de qualité au service de la société civile sur de nombreux sujets sensibles relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales ou encore à la sécurité des personnes. Vous permettez aussi aux chercheurs du GRIP de s'investir dans la formation d'une relève étudiante, en fournissant un encadrement propice à la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à l'analyse critique des enjeux de société.

Rejoignez-nous : grip.org. Devenir donateur : IBAN -BE87 0001 5912 8294 - BIC/SWIFT : BPO TBE B1

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

AVENUE DES ARTS, 7-8

B-1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

TÉL. : +32 (0) 473 982 820

SITE INTERNET : GRIP.ORG